Compte rendu du 3è Conseil d'école
Le lundi 2 juin - Montroy

Début de séance: 18h15

Personnes présentes

Parents d'élèves élus: Mmes Pignoux, Renaud, Le Floch, Plantin, Dufour, Conil, Lucas, Bacuzzi, Desroches, Pajot.
Mr. Château
Mairie de Montroy : Mmes Varela (1ère adjointe, vie scolaire), Courtois (commission scolaire).
Mrs Kuhn (maire), Joffreau (conseiller municipal et représentant de parents).
Mairie de Clavette : Mmes Guerry-Gazeau (maire), Chabirand (adjointe) et Cherprenet-Quintin (adjointe, responsable de la bibliothèque).
ATSEM : Mme Caquineau.
Représentante de l'association « famille rurale »: Mme Aurélie Negret
Enseignants : Mmes Desaché (directrice de l'école de Montroy), Le Breton, Desnos, Couillaud, Mr Fayolle.
Mmes Escolar (directrice de l'école de Clavette), Remaud, Faivre.
Personnes excusées : Mr Pichaut, Inspecteur de l'Education Nationale (représenté par les directrices)
Mmes Briteau et Combarel, Mme André-Bouclaud (enseignantes)
Mme Arneau (parent élu)
Aurélie Nicolet (mairie de Montroy, affaires scolaires)
Mme Rezzoug (mairie de Clavette, affaires scolaires)
DDEN : Mme Trouniac
RASED : Mme Crapoulet (psychologue scolaire).
Désignation de la secrétaire de séance : Mme Faivre.

I – Modification de la composition des membres du conseil d'école.

Mme DESACHE rappelle des changements au sein du conseil d'école depuis les dernières élections municipales. En effet, certains parents ont été élus au conseil municipal et laissent donc leur place de représentants de parents au profit de leurs suppléants. Ainsi, Mme PLANTIN prend la place de Mme COURTOIS et Mme BOUYSSOUX prend la place de Mr KUHN.

II – RASED

Cette année scolaire, le Réseau d'Aides aux Elèves en Difficulté est composé de Mme Crapoulet, psychologue scolaire, elle est intervenue sur les deux écoles.
Montroy (4 familles) Clavette (5 familles).
Mme Crapoulet n'a pas souhaité communiquer un compte rendu écrit pour ce 3è conseil d'école.

III-Bilan de l'APC : Activité Pédagogique Complémentaire.

Elle représente 36h dans l'année : - Montroy :2x30 min par semaine sur 36 semaines.
-Clavette : 2x40 min par semaine sur 27 semaines.
Elle est soumise à l'accord des familles.
Cette activité peut avoir un lien avec le projet d'école. Des aides pédagogiques (l'aide aux élèves en difficultés) et méthodologiques (apprendre à apprendre) sont proposées. Les propositions sont faites par les enseignants. Des discussions sont possibles avec les familles quand celles-ci le demandent. Une évaluation est transmise à la famille à la fin de la prise en charge.

IV-Fournitures scolaires.

Chaque école présente sa liste de fournitures.
Mme Escolar insiste sur le fait que les agendas ne seront pas acceptés, à l'école de Clavette, l'année prochaine. Elle ajoute également que le matériel de l'année précédente peut resservir pour l'année suivante.
Les listes sont adoptées à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

V- Bilan des activités et projets.
Montroy

PS: Une sortie est prévue à Mervent le 19 juin, dans une ferme pédagogique. Un appel est fait aux parents pour accompagner et aider à encadrer la classe.

MS: Visite d'une miellerie sur l'île de Ré (L'Abeille de Ré) et d'une boulangerie à Rivedoux (fabrication de pain par les enfants et visite du fournil).

PS et MS : Une sortie est prévue le 3 juillet au festival international du film de La Rochelle, qui accueille une programmation à destination des jeunes enfants. Les enfants assisteront aux courts métrages: « le carnaval de la petite taupe ».

GS: Une sortie est programmée, le 11 juin, à Breuil Magné "la cabane de Moins ».
Activités: observation des oiseaux migrateurs, des plantes spécifiques, et pêche à l'épuisette.

CP: Une dernière sortie dans le cadre "école et cinéma", a eu lieu au mois de mai. Le bilan de l'année est positif et madame Le breton souhaite reconduire ce projet l'année prochaine.

Comme chaque année, une journée liaison CP/CE1 (lundi 30 juin), sera organisée à l'école de Clavette afin que les futurs CE1 découvrent leur nouvelle école. En ce qui concerne les GS, madame Escolar proposera une visite pour les futurs CP concernés, en fin d'année scolaire.

Clavette

Un cross a eu lieu à l'école de Croix Chapeau. Tous les élèves de l'école Pierre Perret y sont allés à vélo. Puis les classes, des deux écoles, ont fait un cross.
L'objectif était d'évaluer son temps en fonction de la distance et de réussir son contrat.
Chaque niveau a parcouru une distance différente. Des coupes et des diplômes ont été distribués.

Paris en folie

Le mardi 1er juillet, les parents sont conviés à un après-midi porte ouverte (de 15h30 à 19h)
Une exposition sur les travaux réalisés autour de Paris par les enfants (en classe et lors des TAP) et des petits films seront disponibles.
Un stand avec buvette se tiendra dans la cour. L'école fera appel aux parents pour la confection de pâtisseries.
Le voyage à Paris a été très apprécié des parents.

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

Différentes sorties vont être proposées:
Rallye pédestre et orientation, le jeudi 19 juin, sur l'esplanade des parcs, à la Rochelle: CE1.
Jeux de plage: CE2(le jeudi 12 juin) et CM1(le vendredi 13 juin).

Rallye lecture

Comme les années précédentes, un rallye lecture aura lieu, à l'école de Rompsay. Les CE1 des deux écoles de Clavette et Rompsay y participeront.

Visite du collège

Une date va être proposée dans les jours à venir. Le 2 juillet reste à confirmer.

VI-Budgets et subventions.

Les subventions scolaires s'élèvent à 38 euros par enfant, pour une année scolaire.
Sur Montroy, en raison de contraintes budgétaires et des délais des travaux pour les nouveaux locaux scolaires, les demandes de budget concernant la nouvelle classe ainsi que des tapis en EPS ont été différées et ne seront pas financées cette année.
L'APE a participé au financement des sorties de l'école de Montroy (PS au CP) à hauteur d'environ 800 euros.
Le SIVOM subventionne 10 euros, par enfant et par an. L'aide apportée ne peut pas dépasser 50% du budget total de la sortie.

VII-Bilans financiers des coopératives scolaires au jour du Conseil d'Ecole.

Les écoles de Clavette et Montroy sont affiliées à L'OCCE. Une commission aux comptes valide les comptes chaque année en septembre pour les deux écoles.
L'argent des comptes OCCE, des deux écoles, sert à financer les différents projets de classe et d'école.
A ce jour, la coopérative scolaire de Montroy compte 2836 euros et celle de Clavette 3112.01€. Pour assurer l'avance des projets scolaires il est important d'avoir une trésorerie d'avance sur le compte afin de pouvoir engager les projets et d'attendre ensuite les subventions.
Il est toujours possible de consulter les suivis des comptes dans les deux écoles.

VIII-Travaux d'été.

Montroy

Différents travaux d'entretien sont demandés. Les enseignants ont sollicités l'installation d'une porte phonique entre la classe de madame Desnos et la salle de motricité. En effet, le bruit légitime lors des activités de motricité, perturbe le fonctionnement de la classe durant la matinée.

Clavette

Une liste a été établie et noté dans le cahier prévu à cet effet (confection d'un meuble à roulettes, accrochage des rideaux, enlèvement de la fontaine, traçage d'une marelle).
Mme Guerry-Gazeau souligne que la façade, dans la cour de l'école, sera repeinte quand les travaux de la nouvelle cantine seront terminés (fin 2015).

IX- Rentrée 2014 et prévisions des effectifs.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	**total**
Juin 2014	28 +2 ?	23ou 24	24	28	18	26	26	12	**185**+3 ?
de Montroy	11	11	11+3 dérogations	9+2 dérogations	6	11	9	4	**77**

de Clavette	17	12	10	17	12	15	17	8	**108**

Les CP seront répartis de la façon suivante (car les locaux de la classe de CP de Mme LE BRETON ne peuvent pas accueillir plus de 20 élèves).

Montroy	Clavette
20 CP	8 CP

Les critères retenus sont :
-La domiciliation
-La fratrie (avoir des frères et des sœurs scolarisés à l'école de Clavette)
-La date de naissance (maturité, autonomie...)
-Critère pédagogique.

Suite à un conseil des maîtres qui se tiendra le 16 juin, les parents seront informés de la répartition.

La rentrée échelonnée concernant les PS sera proposée sur trois jours (mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 septembre). Des propositions sont faites aux familles au moment de l'inscription pour trouver une date qui convienne. Vote approuvé à l'unanimité concernant cette rentrée échelonnée.

X-Projet piscine.

Une réunion, concernant le cycle natation à Palmilud, est planifiée le jeudi 12 juin. Le conseiller pédagogique, M. Magret, nous tiendra au courant des possibilités, sur les créneaux et le nombre de séances, pour l'année scolaire 2014/2015.

XI-Rythmes scolaires : emploi du temps pour la rentrée à Montroy.

La demande pour la modification des horaires a été validée par le DASEN pour la rentrée 2014.
Le nouveau planning sera distribué aux familles. Il prendra effet en septembre 2014.

XII-Projet des nouvelles classes sur Montroy.

Un rendez-vous, à la préfecture, a permis de noter des anomalies dans le projet (le permis de construire n'a pas été déposé et il n'y a pas eu d'appel d'offre).
Une révision du projet s'impose. Le projet est donc retardé. Pour le moment 4 maîtres d'œuvre ont été contactés ainsi que la CDA pour élaborer plusieurs possibilités de projets. Les enseignants participeront à l'élaboration du nouveau projet pour que celui-ci soit en adéquation avec le quotidien de la classe.

XIII-Questions diverses.

Bilan des TAP à Montroy
Une enquête de satisfaction est passée dans les familles à l'initiative de la mairie de Montroy.
60% des parents ont répondu à l'enquête. Les enseignants et ATSEM ont également donné leurs avis.
Les résultats aux questions posées aux familles sont présentés ci-après :

- Les TAP favorisent la progression de mon enfant : oui :73% non :27%
- Mon enfant s'est bien adapté à ce nouveau rythme : oui :80% non :20%
- Je suis satisfait des activités proposées : oui : 82% non : 18%
- Mon enfant est satisfait des activités proposées : oui : 87% non : 13%
- Le découpage horaire me semble adapté : oui :65% non : 35%
- Propositions d'amélioration : oui :44% (avec propositions variées) non : 56%

Chacun a compris qu'il est nécessaire d'échanger et de conjuguer les efforts dans l'intérêt des enfants et ce afin de les faire progresser.
L'animatrice Aurélie NEGRET (familles rurales), déplore de ne pas pouvoir suffisamment rencontrer les ATSEM dans le but d'améliorer les interventions et activités.
Une prochaine réunion de bilan des TAP est prévue le jeudi 11 juin à 17h00.

PEDT : Projet Educatif Territorial

A Montroy, l'objectif est de proposer un projet qui a pour but de formaliser l'engagement de chacun sur les temps scolaires et périscolaires afin d'assurer une continuité et une cohérence des actions pour les enfants.
Le PEDT permet également d'obtenir une aide de la CAF pour le temps des TAP. Ce PEDT est à rendre pour le 6 juin. Il est rédigé pour l'année 2014/2015.

A Clavette, le recours à PAPJ a permis de gérer et de coordonner le projet, les aides de l'état de 90 euros par enfant inscrit pour cette année ont permis de ne pas avoir besoin des subventions de la CAF.

Les commissions des deux communes ont l'intention de se rapprocher afin de pouvoir en discuter.

Dans beaucoup de communes, une participation financière est demandée aux familles.
La commune de Montroy envisage une participation de 10 euros, par enfant et par famille pour les TAP.
L'aide de l'état va certainement diminuer en 2015.
Les parents élus font remarquer que si les parents participent financièrement ils seront plus critiques concernant le contenu des TAP. Les parents délégués ne sont pas opposés à une participation financière des familles. Ils se demandent si cela aura une répercussion sur la participation des familles au profit de la coopérative scolaire.
Mme Guerry-Gazeau (Clavette) n'a pas l'intention de rendre les TAP payants.

Coût des TAP

Clavette	Montroy
129 euros par enfant et par an	130 euros par enfant et par an

1-TAP Clavette

Les activités changent à chaque période (toutes les 7 semaines).
La qualité des activités n'est pas remise en cause mais comme le but était de découvrir les différentes activités les choix 1 et 2 ont été moins respectés à partir de la période 4. Lors des 3 premières périodes, les enfants ont eu leur choix n°1 ou 2.
Les parents reviennent sur les propositions de l'année dernière. Il serait préférable de proposer les activités sur les 5 périodes et de ne pas donner le choix aux enfants. Les enfants tourneraient donc sur les différents groupes. Le niveau des enfants dans les groupes sera abordé lors de la prochaine réunion concernant les TAP programmée le mardi 10 juin.

2-Cantine/mairie de Clavette

Les parents demandent la création d'une commission cantine et rappellent la légitimité d'aborder les problèmes relevant du restaurant scolaire au conseil d'école.

Suite à des incidents et jeux dangereux intervenus pendants le temps de la restauration scolaire, Mme Guerry-Gazeau souhaite qu'un cahier soit mis en place à la cantine afin de faire le lien avec la mairie. Celle-ci a regretté de ne pas avoir été mise au courant de certains faits s'étant déroulés à la cantine.

Mme le maire était au courant de l'altercation qui a eu lieu entre des adultes, à la cantine, et ce devant les enfants. Les personnes concernées ont été reçues à la mairie.
C'est Amélie qui punit à la cantine car elle est de surveillance de salle. Le permis cantine va être modifié et complété afin qu'il y ait une meilleure adéquation entre les comportements déplacés et les sanctions proposées.

Les travaux sur le parking de Clavette ont duré le lundi et le mardi du retour des vacances de pâques. Les parents soulignent le problème des enfants qui arrivent seuls à l'école et souhaitent que les familles soient averties des travaux.

3-Ecole de Clavette : visite du collège
Cf : V- Bilan des activités et projets.

4-Mairie de Montroy
La rampe d'accès pour que les enfants ne passent plus par le parking n'a pas été budgétisée et ne sera donc pas faite pour la rentrée. Mais le projet n'est pas abandonné.

5-Ecole de Montroy
Les parents demandent si les enfants peuvent apporter des bouteilles d'eau individuelles.
Les enseignants sont d'accord pour que les enfants possèdent une bouteille d'eau. Attention cependant à bien la fermer (manipulation pas toujours évidente pour les jeunes enfants).
Les verres prêtés pour le goûter sont lavés après chaque usage et chaque enfant a un verre.

6-Mairie de Montroy et de Clavette
Les parents demandent s'il y aura des aménagements pour l'année prochaine concernant les emplois du temps et la place des TAP. Il n'y aura pas de changement des emplois du temps pour l'année prochaine sauf celui déjà mentionné pour l'école de Montroy (cf XI).

7-Divers
Les parents signalent que « les intervenants des TAP et les TAP sont très appréciés des enfants ».

La séance est levée à 20h45

Mme DESACHE directrice de Montroy	Mme ESCOLAR directrice de Clavette	Mme Faivre secrétaire de séance